Les Marins de la Citadelle

Monsieur Patrice VERGRIETE
Maire de Dunkerque
Président du Syndicat Mixte Dunkerque Neptune
Communauté Urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine BP 85530
59386 Dunkerque CEDEX 1

Lettre recommandée avec accusé de réception : Recours gracieux

Dunkerque, le 12 décembre 2014

Monsieur le Président,

En ma qualité de Président de l'association dunkerquoise des Marins de la Citadelle, qui regroupe près de 200 plaisanciers-usagers des installations des ports de plaisance gérés par le SMDN, je me permets de vous interpeller sur les mesures que nous avons découverts à la lecture de nos factures relative à l'occupation d'un poste d'amarrage pour 2015 ainsi qu'en nous renseignant au prés de vos services.

Il apparait en effet que –sans aucune concertation préalable et en contradiction flagrante avec le règlement intérieur du Comité des Usagers (article 2) – alors qu'il s'est réuni en octobre- le SMDN envisagerait de fortes modifications tarifaires et de services pour 2015.
Selon nos informations en effet, le SMDN projeterait toute une série de mesures et de hausses tarifaires qui vont à l'encontre de l'intérêt des plaisanciers, dans le contexte économique que l'on sait. : tarifs du port à sec (+22% !), disparition du bénéfice du grutage annuel jusqu'à présent inclus dans la redevance des usagers du Grand Large (ce qui est une hausse déguisée), restriction des modalités de paiement, mise à disposition en été de nos emplacements pour les visiteurs selon des modalités discutables..

Si ces décisions étaient mises en œuvre, les plaisanciers, usagers des installations du Grand Large, du Bassin de la Marine et du Bassin du Commerce auraient à subir une double peine : celle de la hausse exorbitante des tarifs décidée antérieurement par la municipalité précédente à laquelle s'ajouterait celle voulue par les nouveaux élus : c'est trop !

La pratique de la plaisance à Dunkerque n'est pas réservée à une élite économique : la taille moyenne des bateaux, leur valeur vénale médiane, l'âge moyen des embarcations dans nos ports sont sans commune mesure avec ceux de La Rochelle, La Trinité sur Mer ou du port Canto de Cannes : la très grande majorité des marins- plaisanciers dunkerquois sont d'origine moyenne voire modeste : ces hausses successives – non concertées- suscitent donc un très fort mécontentement et du désarroi.

Je vous demande en conséquence, de sursoir à la mise en œuvre des mesures envisagées et de les inscrire à l'ordre du jour de la 1ére réunion du nouveau Comité des Usagers issu des élections en cours dès la fin janvier ou la première semaine de février.

Persuadé que vous serez attentif aux termes de la présente lettre, veuillez agréer, Monsieur le Président l'assurance de mes sentiments distingués.

Bruno DEMEYERE
Président des Marins de la Citadelle

16, Quai de la Citadelle
59140 - DUNKERQUE
http://www.marins-citadelle.fr
mdlc dk@free.fr